



GUYLAINE POTTIER
CONSULTANTE EN ASSURANCE
AUDIT ET CONSEIL

UNE EXPERTISE OBJECTIVE AU SEUL BENEFICE DES ENTREPRISES

Après des études supérieures juridiques, j'intègre la direction juridique d'un grand groupe bancaire en 1984. De nature très curieuse, je profite des passerelles qui existent toujours dans une grande entreprise pour traiter successivement de différents domaines du droit : droit des sociétés, droit boursier, droit des contrats ... jusqu'à défendre des dossiers juridiques auprès des instances publiques françaises et européennes.

Le conseil juridique m'a toujours plu : écouter mon interlocuteur, le questionner pour lui faire exprimer son besoin, lui expliquer les contraintes du droit, lui rédiger un contrat ou une argumentation qui le protège au maximum.

Mon parcours professionnel ne s'arrête pas là ; ma Direction me demande en 1994 de gérer le programme d'assurances du Groupe couvrant les risques des différentes entités. Je suis alors une formation continue diplômante au risk management ; je m'attaque à la négociation, l'évolution et l'optimisation des polices d'assurance souscrites par la société mère et ses filiales.

Joli programme d'assurances : un budget de 1,5 M€ à l'époque qui intéresse bien évidemment assureurs et courtiers. Je suis toujours sur la protection des intérêts de l'entreprise avec un beau challenge : comment se garantir efficacement pour un coût raisonnable, le meilleur rapport qualité police / prime d'assurance.

Après six années passées sur ce dossier, mes connaissances du marché de l'assurance dommages (ses interlocuteurs, ses offres, sa manière de procéder) me permettent d'envisager une reconversion professionnelle : mettre mon savoir-faire au service des chefs d'entreprise, TPE, PME, PMI afin qu'ils obtiennent les meilleurs contrats d'assurance, adaptés à leurs risques majeurs et leur assurant une pérennité financière en cas de sinistre.

Lauréate "Associé en Risk management" ESC Bordeaux (trophée excellence 2001)
DEA de droit : législation et économie rurales ; maîtrise de droit privé